



Le Code en tournée : programme de sensibilisation et d'éducation

Contexte du Code d'épicerie du Canada

Le [Code d'épicerie du Canada \(le « Code »\)](#) est un cadre volontaire, mené par l'industrie, qui établit des normes claires en matière de pratiques commerciales équitables et de relations commerciales prévisibles entre les détaillants et les fournisseurs du secteur des produits d'épicerie. Il a été développé en collaboration à l'échelle de l'industrie afin de renforcer la transparence et la confiance tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de répondre aux préoccupations de longue date liées aux frais incohérents, aux accords peu clairs et aux moyens limités de résolution des litiges.

Le Code s'applique de manière générale aux détaillants et aux fournisseurs de toutes tailles, y compris les fabricants, les distributeurs, les grossistes et les producteurs primaires, contribuant ainsi à garantir des pratiques équitables et cohérentes dans l'ensemble du secteur des produits d'épicerie du Canada.

Aperçu

Le Code en tournée est le programme national de sensibilisation du Bureau du Code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie (BCCSPÉ), conçu pour aller à la rencontre des parties prenantes là où elles se trouvent. Grâce à des rencontres régionales, des interventions lors de conférences et des collaborations avec des associations, ce programme rend la découverte du Code accessible, interactive et adaptée aux besoins d'un public varié.

Les interventions dans le cadre du « Code en tournée » sont proposées sur demande et programmées en fonction des priorités et de la disponibilité de l'organisation.

Toutes les séances « Code en tournée » sont proposées gratuitement, tant aux organisateurs qu'aux participants. Le BCCSPÉ ne facture aucun de ces événements et, de même, nous ne percevons aucune rémunération pour y participer ou y intervenir.

Qu'il s'agisse d'un événement déjà établi ou d'une initiative indépendante, « Le Code en tournée » favorise la compréhension, l'adoption et un dialogue constructif à l'échelle du secteur.



Pourquoi organiser des réunions du programme « Le Code en tournée » ?

« Le Code en tournée » renforce la sensibilisation et la collaboration au sein du secteur grâce à :

- **Une implication accessible et adaptée à chaque région :** Nous participons à votre événement, assemblée générale ou conférence, offrant ainsi aux parties prenantes à travers le Canada l'occasion d'apprendre, de poser des questions et de nouer des liens.
- **Une programmation sur mesure :** Les formats vont des discours d'ouverture de 15 minutes aux sessions de groupe de 60 minutes, en passant par des « rencontres éclair » en tête-à-tête ou des discussions en petits groupes.
- **Questions-réponses en direct :** Les participants ont la possibilité de poser des questions et d'obtenir des clarifications en temps réel.
- **Renforcement des relations :** La présence en personne renforce la confiance, favorise la mise en œuvre et permet au Code de rester en phase avec l'évolution des besoins du secteur.
- **Intégration facile aux événements existants :** Les associations fournissent simplement une salle, tandis que le BCCSPÉ se charge de la programmation, des intervenants, du matériel et des gabarits de promotion pour les séances.

Format des programmes

Les organisateurs peuvent choisir une seule option ou en combiner plusieurs. Les séances peuvent se dérouler en présentiel ou en ligne :

- **Table ronde**
- **Discussion informelle**
- **Réunion du Conseil d'administration/Réunion individuelle ou d'organisation**
- **Présentation** (vous choisissez les thèmes ci-dessous)
- **Session virtuelle**
- **Rencontres éclairs en tête-à-tête avec un représentant du BCCSPÉ**
 - Nécessite un espace de réunion privé
- Le BCCSPÉ fournit un lien de réunion privée
- **Tables rondes en petits groupes**
- **Séance de questions-réponses en direct**
- **Kiosque de salon/Kiosque d'événement**
- **Autres formats** (*ex. message vidéo, interaction avec les participants, réseautage*)



Thèmes des présentations

Vous trouverez ci-dessous un choix varié d'options de présentation prédéfinies, ainsi que des thèmes supplémentaires que vous pouvez utiliser pour personnaliser davantage votre séance :

1. Présentation du Code et du Bureau : Comprendre le Code d'épicerie du Canada

- Aperçu général du BCCSPÉ et de son fonctionnement
- Ce que cela implique pour les détaillants et les fournisseurs
- Comment interagir avec le BCCSPÉ (aperçu général)
- Aperçu général des procédures de résolution des litiges

Recommandé pour les personnes qui découvrent le Code ou qui en ont une connaissance limitée.

2. Le point sur le BCCSPÉ : avancées, priorités et perspectives du secteur

- Structure et gouvernance du BCCSPÉ
- Principales activités de mobilisation
- Thèmes communs et premiers enjeux qui se dessinent dans l'ensemble du secteur
- Priorités à venir

Plus informel ; convient parfaitement aux réunions de Conseil d'administration, aux entretiens individuels et aux réunions d'information au sein de l'organisation.

3. Analyse approfondie : comment interpréter le Code et la résolution des litiges

- Rappel de l'objectif et de la structure du Code
- Comment naviguer le Code
- Aperçu des directives publiées par le BCCSPÉ
- Procédures de plainte confidentielle
- Processus de gestion de la résolution des litiges

Recommandé aux personnes qui possèdent déjà une certaine connaissance du Code et qui souhaitent approfondir leur compréhension pratique.

4. À vous de choisir : une présentation entièrement à mesure

- Un programme élaboré en collaboration et adapté aux besoins de votre public
- Un contenu sur mesure en fonction du type de public, du secteur d'activité et du niveau de connaissance



Modules complémentaires :

- Historique du Code
- Comment lire le Code
- Adhésion et modalités d'adhésion/Avantages de l'adhésion
- Aperçu du site web et du Portail des Membres
- Processus de gestion de la résolution des litiges/Alignement avec la DRC
- Processus de traitement confidentiel des plaintes/Centre de gestion des enjeux
- Engagement spécifique des parties prenantes (adapté au type de public)

Remarque : Toutes les séances peuvent être adaptées selon la durée que vous souhaitez et il est recommandé de prévoir un temps réservé aux questions-réponses à la fin. Nous pouvons également proposer des séances en français.

Ce que nous attendons des organisateurs

Pour faire venir **Le Code en tournée** à votre événement, voici ce dont nous avons besoin :

- Une salle de réunion privée ou une salle de discussion pour les sessions en tête-à-tête ou en petits groupes
- Un équipement audiovisuel
- Une aide pour promouvoir la session auprès de vos membres
- *Facultatif* : une aide pour planifier des réunions privées

Le BCCSPÉ fournira :

- L'ensemble du contenu et des présentations
- Des supports numériques et imprimés selon les besoins
- Des gabarits promotionnels
- Des liens d'inscription et un calendrier pour les sessions privées
- Un interlocuteur chargé de la coordination

Comment réserver

Les organisateurs peuvent solliciter la participation de Code en tournée en remplissant notre [formulaire de demande de mobilisation](#), en précisant les détails de leur événement et leurs exigences.